RÉSUMÉ DE PROJET

Volet 4 – Appui au développement et au transfert des connaissances en agroenvironnement





INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET							
Titre du projet :	Évaluation de filets d'exclusion contre la Drosophile à ailes tachetées en bleuetière au Québec						
Nom du demandeur :	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)						
Numéro de projet :	IRDA-1-13- 1641	Durée du projet :	2 ans	Date de début du projet :	Printemps 2013	Aide accordée :	68 231 \$

RÉSUMÉ

La Drosophile à ailes tachetées (DAT) est un ravageur exotique présent en Amérique du Nord depuis 2008 (Cini et al. 2012). Observées pour la 1^{re} fois au Québec en 2010, les populations de DAT n'ont vraiment éclaté qu'à l'été 2012, où ce ravageur était présent dans toutes les parcelles de petits fruits cultivées (bleuet en corymbe, bleuet nain, framboise et fraise) à la grandeur du Québec. Les femelles de DAT ont une fécondité impressionnante (400 œufs en moyenne par femelle) et pondent dans des fruits à maturité, contrairement à d'autres mouches à fruits qui s'attaquent aux fruits en mûrissement avancé ou en décomposition. Les dommages sont causés par les larves de DAT qui se nourrissent de l'intérieur du fruit et qui provoquent son affaissement, le rendant ainsi invendable. La méthode actuelle de dépistage ne permet pas de détecter hâtivement la DAT et les dommages peuvent être observés en même temps que les premières captures d'adultes dans les cultures.

Actuellement, les populations d'adultes de DAT sont essentiellement réprimées à l'aide d'insecticides, et les fruits infectés éliminés grâce à des mesures d'hygiène (élimination des fruits au sol) pour limiter les réinfestations dans les fermes. Le défi associé à ce ravageur tient à son extrême fécondité, un temps de génération très court durant l'été et de l'impossibilité de cibler et de tuer les larves une fois qu'elles sont entrées dans le fruit. Il faut donc trouver des stratégies pour supprimer ou repousser les adultes des cultures. L'objectif du projet est donc d'évaluer l'effet de filets d'exclusion pour lutter contre la DAT en bleuetières au Québec. Ce projet vérifiera l'effet des filets d'exclusion recouvrant des plants de bleuets en comparaison à des plants traités aux insecticides et à des plants non traités sur les infestations des fruits par la DAT, les dommages causés par d'autres ravageurs, le rendement des plants et la qualité des fruits. Les résultats nous permettront ainsi de déterminer si l'utilisation de filets d'exclusion contre la DAT est une solution envisageable pour les producteurs.